



Le dispositif MOBDOC s'inscrit dans la politique d'internationalisation de la formation doctorale menée par l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Il vise à soutenir la mobilité internationale sortante de doctorantes et doctorants régulièrement inscrit·es à l'URCA pour leur permettre :

- D'acquérir de nouvelles compétences utiles aux travaux de recherche et à la poursuite de carrière,
- De développer un réseau professionnel à l'international.

Le dispositif doit également permettre l'initiation ou le développement des coopérations scientifiques entre les unités de recherche de l'URCA et des partenaires à l'étranger.

Il prévoit l'attribution d'une aide à la mobilité sortante pour réaliser un séjour de **15 jours à 4 mois** dans une **unité de recherche**, une **Organisation Non-Gouvernementale (ONG)**, une **administration**, une **entreprise** ou tout autre organisme pertinent pour la recherche ou la poursuite de carrière.

Les séjours réalisés **dans le cadre d'une cotutelle** au sein de l'établissement partenaire **ne sont pas éligibles**.

Une enveloppe spécifique sera dédiée aux mobilités au sein des partenaires de l'alliance INVEST, en particulier si ces mobilités s'inscrivent dans le cadre du Centre d'Excellence en Recherche, Développement et Innovation d'INVEST. Pour en savoir plus, consulter la liste des partenaires [ici](#) et le [site du centre ici](#).

La destination doit impérativement être conforme aux recommandations du **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** en matière de sécurité : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Éligibilité

Pour candidater, les doctorantes et doctorants doivent :

- Être régulièrement inscrit.e.s en doctorat à l'URCA au moment du dépôt et durant toute la mobilité,
- Réaliser un séjour à l'international, dans une unité de recherche, ONG, administration, entreprise etc.
- Disposer d'une lettre d'invitation ou d'une autorisation d'accès à l'établissement d'accueil,
- Se rendre dans une destination en conformité avec les recommandations du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères en matière de sécurité
- Ne pas effectuer la mobilité dans l'établissement partenaire, dans le cas d'une cotutelle.

Critères de sélection

L'évaluation des candidatures sera réalisée par les membres élus de la Commission pour les Relations Internationales (CPRI) avec une attention particulière portée sur les points suivants :

- Plus-value de la mobilité pour les objectifs scientifiques de la thèse ou pour la poursuite de carrière
- Complémentarité de l'organisme d'accueil avec les thématiques de recherche de l'unité de recherche et/ou la stratégie de l'URCA
- Historique de cette collaboration et/ou perspectives de collaboration à venir entre les deux équipes
- Avis de la directrice ou du directeur de thèse et de la directrice ou du directeur d'unité de recherche
- Financements complémentaires potentiels
- Thématiques et/ou destinations prioritaires définies annuellement en concertation avec les partenaires financeurs.

Si plusieurs candidatures émanent d'une même unité de recherche, la directrice ou le directeur d'unité devra définir un ordre de priorité parmi les projets proposés.

Modalités de financement

Le dispositif MOBDOC prévoit une **aide mensuelle à la mobilité** d'un montant forfaitaire calculé selon le barème suivant :

<p>Groupe A :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Pays-Bas, Suède, Suisse) - Afrique (Afrique du Sud) - Amériques (USA, Canada) - Asie (Corée du Sud, Japon, Singapour) - Océanie 	<p>850 €</p>
<p>Groupe B : autres pays</p>	<p>650 €</p>

Cette aide mensuelle à la mobilité est attribuée pour participer au surcout engendré par le projet d'internationalisation du doctorant et n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des dépenses liées à la mobilité.

Elle peut être complétée par d'autres financements, le **co-financement étant d'ailleurs fortement encouragé mais non obligatoire** (des points supplémentaires seront accordés lors de l'évaluation en cas de cofinancement).

Modalités de candidature

Les candidatures doivent être déposées en ligne, sur la plateforme de dépôt accessible sur ce lien : <https://candidatures-mobilites.univ-reims.fr/>

Quelles sont les étapes pour saisir une candidature ?

Étape 1 : Créer votre compte utilisateur

Pour saisir et déposer une candidature, vous devez créer un compte utilisateur :

- Sur la plateforme, cliquez sur le bouton « Créer son compte » en haut à droite de la page ;
- Saisissez les informations relatives à votre identité et choisissez un mot de passe ;
- Vous recevrez un e-mail de confirmation avec un lien d'activation ;
- Connectez-vous à votre messagerie et suivez le lien
- Connectez-vous avec votre login (adresse e-mail) et le mot de passe choisi.

Étape 2 : Créer un dossier de candidature

Pour créer une nouvelle candidature :

- Une fois connecté à la plateforme, cliquez sur « Déposer un nouveau dossier » et choisissez le programme « 2026_Demande de mobilité MOBDOC »

Étape 3 : Compléter et déposer une candidature

Vous pouvez compléter, modifier et déposer votre candidature jusqu'à la date de clôture de l'appel. La saisie peut se faire en plusieurs fois.

Quelles sont les pièces à joindre à l'appui d'une candidature ?

- CV synthétique du porteur de projet (max. 2 pages)
- Certificat de scolarité pour 2025/2026
- CV synthétique du responsable de l'accueil (max. 2 pages)
- Lettre d'invitation de la structure d'accueil
- Lettre de soutien de la direction de l'unité de recherche précisant :
 - Le montant du co-financement, le cas échéant ;
 - L'ordre de priorité si plusieurs candidatures émanent d'une même unité
- Lettre de soutien de la directrice ou du directeur de thèse
- Attestation de co-financement, si applicable.

Calendrier

Date limite pour candidater : **02 février 2026 à 12h00 (heure de Paris)**

Diffusion des résultats : **9-13 mars 2026**

Période de mobilité : **entre avril et novembre 2026**

Contact

Direction des relations extérieures et du développement international

Tel : 03 26 91 84 28

E-mail : lolita.lebrun@univ-reims.fr

Autres sources de financement possibles pour les mobilités doctorales

1. Appels "au fil de l'eau" – Institut EXEBIO (URCA)

Financement possible pour la participation à un congrès international.

Lien : <https://exebio-calls.univ-reims.fr/fil-de-l-eau>

2. Soutien à la mobilité – ED ABIES (AgroParisTech)

Aide forfaitaire de **1 000 €**, réservée aux doctorantes et doctorants inscrits à l'ED ABIES.

Contact : ed.abies@univ-reims.fr